COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°29

Bureau Exécutif :	**Mercredi 06 Février 2019**
Présidence :	**M. Karim ABED**
Présents :	**MM. Denis SOTO et Noël RIFFAUD**
Assiste :	**M. Maxime APRUZZESE (CTRA)**

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :
- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.
Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.
A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

*****

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 30.01 (PV 28) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*****

OUVERTURE DE LA SEANCE

La CRA souhaite à Ronan LE MOULLAC Arbitre de Ligue de BRETAGNE, un prompt rétablissement suite à la fracture du fémur qu'il a subie. Suite à l'accord entre les 2 CRA, Ronan aurait eu la possibilité d'effectuer 2 ou 3 matchs en Ligue MEDITERRANEE du fait du déroulement d'un stage universitaire sur notre territoire.

Ce présent Bureau Exécutif se déroulera en partie dématérialisée.

*****

CORRESPONDANCES

DE LA FFF / DTA :

Mail en date du 01.02 relatif au PV N°10 de la réunion de la CFA du 11.01 et l'annexe sur la règlementation Fédérale traitant des désignations d'un Arbitre sur plusieurs matchs. Lu et pris note, un extrait de ce PV sera transmis aux CDA.

Mail en date du 05.02 relatif à la demande d'un Jeune Arbitre de Ligue accompagnant l'équipe de la Ligue MEDITERRANEE de FOOTBALL dans le cadre des Inter-ligues U16 qui se dérouleront du 19 au 21.02 à CHATEAUROUX.

La CRA a décidé de désigner Bilel MERZOURG Jeune Arbitre de Ligue faisant partie du Pool Ligue potentiel candidat JAF pour représenter la Ligue. Félicitations.

Mail en date du 06.02 relatif à la demande des effectifs d'Arbitres Féminines sur la Ligue MEDITERRANEE en joignant un fichier à compléter pour le 28.02. La CRA est en cours de prise d'infos auprès des CDA.

DE LA FFF / Direction Médicale :

Mails en date du 04.02 relatifs à l'envoi des dossiers types médicaux pour les Arbitres de Ligue et de District dont l'entrée en vigueur de cette nouvelle version est effective depuis le 29.01. Tout établissement de dossier médical devra être complété et les pièces jointes exigées selon le niveau à partir de ces nouveaux documents.

DE LA LIGUE :

Mails en date du 25, 28 et 30.01 relatifs aux PV N°26 de la CRSR, N° 22 de la CRAS et N° 06 de la CRADR.

Mail en date du 06.02 du service compétitions relatif aux alertes sur les désignations.

Mails en date du 01.02 du service compétition relatifs aux reports des matchs.

Mail en date du 05.02 de Stéphanie CHAZAL membre de la Commission Régionale de la CRA et de la Féminisation afin de transférer les informations liées aux actions mises en place par les CDA pour l'Arbitrage Féminin. Lu et pris note, la CRA va retransmettre ce mail aux CDA, par contre pour la connaissance des Arbitres Féminines dans les effectifs des Arbitres formés ou en activité, l'établissement d'un fichier à compléter par les CDA en attente de retour pour le 12.01 sera transmis au plus tôt.

DES CDA :

DES ALPES :

Mail en date du 02.02 relatif à la transmission de la candidature d'un Jeune Arbitre au titre de l'examen Candidat Arbitre de Ligue du 23.02 Matéo SAPONE. Lu et pris note, la CRA fera parvenir ce 05.02 à chaque CDA les conditions d'établissement et d'envoi du dossier de candidature au titre de Candidat ligue avec l'ensemble des pièces à compléter par l'Arbitre dont le nouvel examen médical d'arbitre de Ligue.

DE PROVENCE et DU VAR:

Mail en date du 06.02 relative au dossier de candidature au titre d'Arbitre de Ligue afin d'avoir des précisions sur la date de de retour et sur l'examen médical. Lu et pris note, la CRA confirme par mail à tous les Présidents de CRA, que la date butoir est fixée, que le dossier médical est bien celui d'Arbitre de ligue et que la partie ophtalmo sera à joindre avant le 10.04. Confirmation de l'envoi avec un seul fichier contenant les documents.

DE LA CDSA DE PROVENCE :

Mail en date du 31.01 relative à l'appartenance de l'Arbitre Haris BOUKELAL au F.C. ISTRES

DES CLUBS :

MARSEILLE BEACH TEAM :

Mail en date du 04.02 relatif à la demande de récusation d'un Arbitre de ligue. Lu et pris note, la CRA ne donne pas une suite favorable à cette demande.

DES ARBITRES :

Courrier :

- DAAS Camille : mail en date du 02.02 relatif aux remerciements transmis à la CRA et à tous ses membres dans le cadre de la dotation remise lors du dernier stage ainsi que pour leur investissement. Lu et pris note, la CRA a été sensible sur l'effet motivation ressentie par les Arbitres Féminines.
- ABECHA Adam : mail en date du 31.01 relatifs à la transmission des frais d'Arbitrage liés à la sélection U16 Ligue MEDITERRANEE de FOOTBALL. Lu et pris note, la CRA a transmis cette information au service comptable.
- VARGAS Grégory : mail en date du 03.02 relatif à la transmission des frais d'Arbitrage non réglés par le club de SALON suite au non déroulement du match SALON/COURTHEZON en R1 en raison du mistral. Rapport d'arbitrage joint. Lu et pris note, la CRA a transmis cette information au service comptable.
- BENSSALAH Adam : mail en date du 03.02 relatif au chèque établi sur un match du 03.02. Lu et pris note, la CRA l'a informé par mail sur la manière dont il devait pratiquer.
- AMO Alain – BOUREAU Cyril : mails en date du 04.02 relatifs à la transmission des frais d'Arbitrage non réglés par le club de SALON. Lu et pris note, la CRA a transmis cette information au service comptable.
- SEVA Emmanuel : mail en date du 06.02 relatif à la transmission des frais d'arbitrage en U19 Pays Aix/OM et le RIB. Lu et pris note, la CRA a transmis cette information au service comptable.
- ELHAD Mohamed : mail en date du 04.02 relatif à la transmission des frais d'arbitrage du 03.02 en R1F OM 2/SC TOULON. Lu et pris, la CRA a transmis cette information au service comptable.

Indisponibilités médicales :

- BARHOUMI Bilel : mail en date du 01.02 relatif à l'information de ne pas pouvoir assurer ses désignations du 03.02 en raison de son état de santé. Lu et pris note, la CRA le remercie de son mail et en cas d'indisponibilité de l'envoi du justificatif médical.
- CHAZAL Stéphanie : mail en date du 06.02 relatif à la transmission d'un certificat médical de prolongation jusqu'au 06.04 et à la mise à jour des dates d'indisponibilité sur MyFFF.
- BLIN Loris : mail en date du 31.01 relatif à la transmission d'un certificat médical d'arrêt d'une durée de 6 jours suite à son hospitalisation et saisie sur MyFFF.
- MARIC Enzo : mail en date du 06.02 relatif à la transmission d'un certificat d'arrêt d'une durée de 7 jours suite blessure près entrainement donc indisponible le 10.02 pour match.
- MONIOTTE Alban : mail en date du 27.01 relatif à la saisie sur MyFFF de son indisponibilité médicale jusqu'au 28.02 suite au certificat reçu.
- GASMI Cyril : mail en date du 01.02 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation jusqu'au 28.02 suite à son indisponibilité sur MyFFF reçue.
- DARRAZ Foed : mail en date du 05.02 relatif à la transmission du certificat médical de dispense de sport pendant 3 jours. La CRA le remercie de bien vouloir appliquer le protocole de communication ARBITRES pour tout envoi de documents à son intention.
- EL ABED Walid : mail en date du 04.02 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation d'arrêt jusqu'au 03.03 et de la saisie de son indisponibilité sur MyFFF.
- FAREL Dany : mail en date du 31.01 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation d'arrêt jusqu'au 28.02 et de la saisie de son indisponibilité sur MyFFF.
- MILLET Valentin : mail en date du 05.02 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation d'arrêt jusqu'au 30.04.
- PERCEPUSSE Maeva : mail en date du 31.01 relatif à la transmission du certificat médical d'arrêt jusqu'au 03.02.
- BOURQUIN Magali : mail en date du 01.02 relatif à sa demande en raison de sa blessure persistante de ne plus la désigner sur les matchs à 11 jusqu'à la fin de la saison. Lu et pris, la CRA a étendu cette indisponibilité également pour la compétition FUTSAL afin d'éviter toute blessure nouvelle.
- CHAKOUNI Khalid : mail en date du 01.02 relatif à la reprise de l'arbitrage suite à sa blessure depuis le 22.11.2018 et à sa demande de pouvoir reprendre sur des matchs de District. Lu et pris note, la CRA donne une suite favorable à sa demande, transmet l'information au pôle Désignations tout en lui souhaitant une bonne remise en condition.

Lus et pris note de l'ensemble de ces indisponibilités, la CRA en informe le pôle désignations.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.
La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres

- BEN AMOR Tarek : mail en date du 01.02 relatif à la saisie de son indisponibilité sur MyFFF pour le 10.02 pour convenance personnelle. Lu et pris note, la CRA enregistre le non-respect du délai de prévenance (art 66 du RI)
- RODRIGUES DA SILVA Daniel : mail en date du 04.02 relatif à la saisie de son indisponibilité sur MyFFF pour le 17.02 suite à une autre désignation. Lu et pris note, la CRA transmet cette information au pôle Désignations.
- BENSALLAH Adam : mail en date du 06.02 relatif à l'impossibilité de pouvoir assurer sa désignation du 10.02 en raison d'un empêchement dû à ses obligations professionnelles. Lu et pris note, la CRA le remercie de lui transmettre par mail les justificatifs correspondants.
- CORTES Kévin : mail en date du 06.02 relatif à son indisponibilité pour le 23.02 dont justificatif joint. Lu et pris note, la CRA le remercie pour le document.
- ROSSO Lloyd : mail en date du 31.01 relatif à l'impossibilité de se rendre à la Ligue pour audition du fait de ses obligations professionnelles dont justificatif joint. Lu et pris note, la CRA le remercie pour le document et reporte l'entrevue à une date ultérieure.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout envoi de mail à la CRA ou à la Ligue par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle et pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance de 20 jours avant.

*****

INFORMATIONS DE LA CRA – MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

RAPPEL : PRESENCE DES ARBITRES CONVOQUES EN COMMISSIONS DE DISICPLINE ET D'APPEL

Un fichier récapitulant les officiels présents, absents excusés ou non pour chaque dossier traité, va permettre à la CRA et à ses représentants de pouvoir suivre la présence et/ou l'absence excusée des Arbitres, mais en ayant une surveillance particulière pour ceux qui sont portés absents non excusés.

Cette dernière annotation entre dans le cadre du non-respect des obligations administratives découlant de la fonction d'Arbitre et sur le match concerné en tant qu'officiel représentant la Ligue MEDITERRANEE de FOOTBALL. L'Article 66 du Règlement intérieur de la CRA en liaison avec le statut de l'Arbitrage s'applique en totalité.

STAGES PROGRAMMES PAR LA CRA PAR CATEGORIES D'ARBITRES.

- Arbitres Féminines « Districts et Ligue » à St-Raphaël les 16 et 17.02 dans le cadre du développement de l'Arbitrage Féminin. Relance par le CTRA Maxime APRUZZESE sur les inscriptions à ce stage.
- Arbitres ER et R1 non promotionnels le 02.03 au MUY.
- Jeunes Arbitres de Ligue et Candidats Arbitres de Ligue les 10,11 et 12.04 au CREPS d'ANTIBES.
  La convocation a été envoyée par le CTRA à tous les jeunes Arbitres de Ligue avec questionnaire dématérialisé avec réponse obligatoire avant le vendredi 22.02.

ANNUAIRE DES ARBITRES DE LIGUE SAISON 2018/2019

La CRA a fait diffuser la nouvelle version de l'annuaire des Arbitres de Ligue pour la saison 2018/2019 sur l'espace MyFFF.

RETOUR DES ARBITRES AYANT PARTICIPE AU STAGE DU 26.01 ARBITRES ASSISTANTS

Le CTRA a fait part à la CRA des retours positifs de la part des stagiaires sur le programme du stage notamment sur la partie Ateliers Terrains et séances vidéo ainsi que sur la cohésion du groupe et la compétence des formateurs.

PLATEFORME DE FORMATION DE SEPTEMBRE A DECEMBRE = POINT SUR LE NOMBRE D'ARBITRES CONNECTES

Le CTRA Maxime APRUZZESE a fait retour en CRA sur le bilan de janvier 2019 au niveau participation des Arbitres à la formation continue proposée par voie informatique. Cette plateforme propose par mois et sur une durée de 9 mois à tous les Arbitres qui s'y connectent :

- 1 questionnaire de 20 questions
- 6 séquences vidéo à analyser
- 1 rapport disciplinaire

Pour Janvier, 69 Arbitres (43%) ont répondu aux questionnaires proposés, soit sur les 5 mois, 122 Arbitres sur un effectif total de 160 en ont complétés et validés, soit 76 % d'Arbitres ayant participé au moins une fois. Mais en termes d'assiduité mensuelle, les statistiques sont de tout ordre :

- Réponse aux 5 questionnaires = 53 Arbitres (33% de l'effectif)
- Réponse à 4 questionnaires = 17 (14%)
- Réponse à 3 questionnaires = 14 (12%)
- Réponse à 2 questionnaires = 17 (14%)
- Réponse à 1 questionnaire = 21 (17%)

La CRA précise qu'une fois que la dernière journée du mois est passée, les tests étant clôturés, il ne peut y avoir d'un part des dérogations et d'autre part, un retour arrière suite au changement de mois.

En raison de problèmes techniques le test Vidéo de Janvier n'a pu être mis en ligne, il sera positionné sur Février.

*****

DECISIONS CRA

DECISION 43 – 06.02.2019 – Liste des Arbitres de Ligue participants aux STAGES INTERLIGUES de la DTA des 15 au 17.03 :

La CRA ayant reçu l'information sur l'organisation des stages Inter-ligues de la saison 2018/2019, a examiné les Arbitres ayant déjà atteint le quota sur ce type de stage, et a pu arrêter ainsi la liste des Arbitres par catégories qui participeront sur les différents centres prévus.

- DASS Camille et GIURAN Bianca au titre d'Arbitres potentielles candidates FF2
- DENEUVE Gaëtan au titre de candidat F4 en tant que Ex-joueur pro
- DARRAZ Foed et GONCALVES Andy en qu'Arbitres potentiels F4
- SPADAFORA Christopher et BELCADI Jules en tant qu'Arbitres Assistants potentiels AAF3.

Les sites sont les suivants : PLOUFRAGAN (Bretagne) pour les Féminines, CASTELMAUROU (Occitanie) pour les centraux et DIJON (Bourgogne) pour les Assistants.

Le programme de ces stages sera envoyé à une date ultérieure.
Le CTRA est chargé d'informer par mail les Arbitres concernés.

*****

POINT SUR LES INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 06.02.2019

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'en mars 2019
- MILLET Valentin : jusqu'au 30.04.2019
- BOGAERT Matthieu : jusqu'au 28.02.2019
- LE CORRE Juluan : jusqu'au 04.03.2019
- MARESNI Nabil : jusqu'au 14.04.2019
- FAREL Dany : jusqu'au 28.02.2019
- YOUSSEF Walid : jusqu'au 19.02.2019
- CHAZAL Stéphanie : jusqu'au 06.04.2019
- MONIOTTE Alban : jusqu'au 28.02
- MARY Alexandre : jusqu'au 18.02
- GASMI Cyril : jusqu'au 28.02

- FABRE Arthur : jusqu'au 11.02
- EL ABED Walid : jusqu'au 06.03
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.07
- MARIC Enzo : jusqu'au 13.02
- BLIN Loris : jusqu'au 24.02

*****

POINT SUR LES INDISPONIBILITES MEDICALES A PARTIR DU 30.01.2019

TABLEAU DE SUIVI DES INDISPONIBILITES - ARBITRES DE LIGUE - SAISON 2018/2019					
DATE SAISIE	NOM	PRENOM	DEBUT INDISPO	FIN INDISPO	MOTIF
23/01/2019	ABDELGHEFFAR	ABDELKADER	17/02/2019	17/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE JUSQU'À 13 H 00
25/01/2019	ABDELGHEFFAR	AMAR	16/02/2019	16/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
07/01/2019	AMMAR	MOEZ	10/02/2019	10/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
30/01/2019	AMO	ADRIEN	17/02/2019	24/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
06/12/2018	AMSILI	BENJAMIN	06/12/2018	30/06/2019	PRO - INDISPO LE SAMEDI
19/01/2019	ATTOUR	AHMED	16/02/2019	24/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
03/01/2019	BARLOZZI	JULIEN	10/02/2019	10/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
17/01/2019	BAYARD	PHILIPPE	09/02/2019	16/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
12/01/2019	BELADEL	BILAL	30/01/2019	26/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
12/01/2019	BEN AMOR	TAREK	26/01/2019	10/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
01/02/2019	BEN AMOR	TAREK	16/02/2019	10/03/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
17/01/2019	BENAISSI	Nabil	09/02/2019	10/02/2019	RAISON PRO
29/01/2019	BENSSALAH	ADAM	17/02/2019	17/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
03/01/2019	BERTRAND	VINCENT	09/02/2019	10/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
13/10/2018	BLIN	LORIS	09/02/2019	24/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
10/12/2018	BOGAERT	MATTHIEU	10/12/2018	28/02/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
15/01/2019	BOULAHYA	BILEL	09/02/2019	11/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
28/01/2019	BOULINGUEZ	ROMAIN	20/02/2019	25/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
23/12/2018	BOURREQUAT	MARJORIE	16/02/2019	17/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
14/01/2019	BUTTEGEG	THIERRY	01/02/2019	28/02/2019	RAISON PERSONNELLE EPOUSE
18/01/2019	CARNET	KEVIN	08/02/2019	18/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
19/12/2018	CATANIA	JUSTINE	09/02/2019	10/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
28/01/2019	CAUDMONT	MATEO	17/02/2019	17/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
26/12/2018	CHAHBI	HICHAM	09/02/2019	10/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
15/01/2019	CHILOTTI	SEBASTIEN	16/02/2019	17/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
28/01/2019	CLAVERIE	KESIAH	07/02/2019	19/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
28/01/2019	DAHAS	SMAIN	10/02/2019	10/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
21/01/2019	D'ANTONIO	LIONEL	08/02/2019	24/02/2019	RAISON PRO
27/01/2019	DEGHDICHE	AMRI	16/02/2019	23/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
15/01/2019	DI GUISTO	LAURENT	10/02/2019	10/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
15/01/2019	DI GUISTO	LAURENT	16/02/2019	17/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
15/01/2019	DJIANE	JULLIEN	15/02/2019	15/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
15/01/2019	DJIANE	JULLIEN	17/02/2019	17/02/2019	AUTRE DESIGNATION
18/01/2019	DJIANE	JULLIEN	09/02/2019	10/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
19/01/2019	DOUAY	KEVIN	09/02/2019	09/02/2019	RAISON PRO
19/01/2019	DOUAY	KEVIN	16/02/2019	16/02/2019	RAISON PRO
22/11/2018	DUVERGER	JEAN-CHRISTOPHE	08/02/2019	24/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
04/02/2019	EL ABED	WALID	01/02/2019	28/02/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
11/01/2019	FABRE	ARTHUR	11/01/2019	11/02/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
21/01/2019	FALASCHI	DYLAN	21/01/2019	31/07/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
31/01/2019	FAREL	DANY	01/02/2019	28/02/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
30/01/2019	GASMI	CYRIL	04/02/2019	28/02/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
27/12/2018	GHZAL	CHOUKRY	11/02/2019	17/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
04/01/2019	GIURAN	BIANCA	31/01/2019	10/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
16/01/2019	GRAGLIA	JOFFRE	09/02/2019	11/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
27/12/2018	HENCK	GUILLAUME	08/02/2019	24/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
19/01/2019	JURADO	ALEXANDRE	01/02/2019	04/08/2019	RAISON PROFESSIONNELLE ETRANGER
17/01/2019	LABIDI	OUSSEMA	10/02/2019	10/02/2019	RAISON PRO
17/01/2019	LABIDI	OUSSEMA	17/02/2019	17/02/2019	RAISON PRO
05/01/2019	LE BRIS	ROMAIN	09/02/2019	17/02/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
17/01/2019	**LE CORRE**	JULUAN	17/01/2019	04/03/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
11/10/2018	LE TENNIER	SAMUEL	13/02/2019	19/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
02/02/2019	LEPORATI	LORIS	16/02/2019	17/02/2019	RAISON PRO
16/01/2019	**MARESNI**	Nabil	16/01/2019	14/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
28/01/2019	MARINSALTI	ALEXIS	16/02/2019	17/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
23/01/2019	MARY	ALEXANDRE	31/01/2019	18/02/2019	RAISON MEDICALE
09/01/2019	MEBAREK	MOHAMED	02/02/2019	17/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
27/01/2019	MONIOTTE	ALBAN	23/01/2019	28/02/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
01/10/2018	**PERCEPUSSE**	MAEVA	08/10/2018	30/06/2019	INDISPO LES SAMEDI professsionnel
16/12/2018	TREMELLA	ANTHONY	25/01/2019	11/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
24/01/2019	TREMELLA	ANTHONY	16/02/2019	25/02/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
10/01/2019	YOUSSEF	WALID	20/01/2019	19/02/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU

*****

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2018-2019

- Dates des prochaines réunions de CRA : 12.02 – 20.02

*****

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion ouverte à partir de 10h00 et prononce la fin de séance à 18h00.

*****

Prochain réunion du Bureau Exécutif (Dématérialisé)
Mardi 12 Février 2019

*****

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD